



Directives relatives à l'exemption de l'année préparatoire

Programme Bachelor HES-SO
de Hautes Etudes en Hôtellerie et
Professions de l'Accueil

L'année préparatoire

Conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, les étudiants souhaitant s'inscrire dans un programme universitaire en sciences appliquées doivent avoir acquis une année de pratique professionnelle préalable dans le domaine d'études.

A l'EHL, les étudiants acquièrent cette expérience pratique sur le campus dans le cadre de l'Année Préparatoire. Cette formation préalable d'un an prépare au programme de 3 ans du Bachelor HES-SO en hôtellerie et professions de l'accueil. La durée totale du programme Bachelor de l'EHL est donc de 4 ans, année préparatoire comprise.

Le premier semestre de l'année préparatoire se déroule sur le campus et se compose de modules théoriques et pratiques ; le deuxième semestre consiste en un stage opérationnel en hôtellerie / restauration.

Exemption de l'année préparatoire

La majorité des étudiants complète l'Année Préparatoire à l'EHL. Il est cependant possible, sous certaines conditions, d'être exempté de l'Année Préparatoire et ainsi d'entrer directement en première année du programme Bachelor.

Les candidats répondant à l'une des conditions suivantes peuvent demander à être exemptés de l'Année préparatoire :

a. Exemption basée sur vos qualifications

1. Les candidats titulaires d'une Maturité professionnelle et d'un CFC dans un des domaines suivants :

Français	Allemand	Italien
CFC de cuisinier·ère	Koch/Köchin EFZ	Cuoco AFC / Cuoca AFC
CFC de spécialiste en restauration	Systemgastronomiefachmann/-frau EFZ	Impiegato di gastronomia standardizzata AFC / Impiegata di gastronomia standardizzata AFC
CFC de spécialiste en hôtellerie	Hotelfachmann/-frau EFZ	Impiegato d'albergo AFC / Impiegata d'albergo AFC
CFC de spécialiste en restauration de système	Systemgastronomiefachmann/-frau EFZ	Impiegato di gastronomia standardizzata AFC / Impiegata di gastronomia standardizzata AFC
CFC de spécialiste en communication hôtelière	Hotel-Kommunikationsfachmann/-frau EFZ	Impiegato in comunicazione alberghiera AFC / Impiegata in comunicazione alberghiera AFC
CFC de gestionnaire en intendance	Fachmann/-frau Hauswirtschaft EFZ	Impiegato d'economia domestica AFC / Impiegata d'economia domestica AFC
CFC de boucher·ère-charcutier·ère	Fleischfachmann/-frau EFZ	Macellaio-salumiere AFC / Macellaia-salumiiera AFC
CFC de boulanger·ère-pâtissier·ère-confiseur ou confiseuse	Bäcker/in-Konditor/in-Confiseur/in EFZ	Panettiere-pasticciere-confettiere AFC / Panettiera-pasticciera-confettiera AFC

2. Les candidats titulaires d'un Abitur allemand plus un Hotelfachfrau/man

3. Les candidats titulaires d'un Baccalauréat français STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration)

Si vous êtes détenteur d'une qualification non mentionnée ci-dessus, merci de contacter le Bureau des Admissions (admissions@ehl.ch).

b. Exemption basée sur l'expérience professionnelle

Les candidats titulaires d'une Maturité gymnasiale / professionnelle / spécialisée ainsi que les candidats titulaires d'un diplôme étranger équivalent à la Maturité suisse peuvent également demander à être admis directement en année 1 du programme de Bachelor. Pour être dispensés, les candidats devront avoir travaillé à plein temps durant 3 mois au minimum dans chacun des quatre secteurs opérationnels suivants :

1. Cuisine
2. Service
3. Service de chambres / Housekeeping et/ou stewarding
4. Réception et/ou conciergerie

Pour être dispensés, les candidats devront :

- Avoir acquis une expérience professionnelle à plein temps d'au moins une année (12 mois, incluant 1 mois de vacances) dans le domaine de l'hôtellerie/restauration. Merci de noter qu'une expérience dans l'entreprise familiale ne pourra pas être prise en compte.
- Avoir travaillé au moins 6 mois consécutifs
- Ne pas avoir travaillé pour plus de 2 employeurs différents
- Avoir acquis leur expérience professionnelle dans les 2 ans précédant leur entrée à l'EHL

c. Exemption basée sur les études et l'expérience professionnelle

Au cas par cas, les étudiants d'autres écoles hôtelières peuvent être exemptés de l'année préparatoire à condition d'avoir terminé avec succès une année complète d'études pratiques, comprenant 6 mois de stage opérationnel. Si le stage dure moins de 6 mois, une expérience professionnelle supplémentaire dans les opérations est requise. Cette expérience doit avoir été acquise au cours des deux années précédant l'entrée à l'EHL.

Procédure de candidature

Les candidats demandant une exemption de l'année préparatoire sont soumis aux mêmes critères d'admission que les étudiants désirant s'inscrire au programme Bachelor en 4 ans. Pour de plus amples informations veuillez-vous référer à la section « Admission » du site Web de l'EHL (www.ehl.edu).

a. Critères linguistiques

Les candidats soumettant une demande d'exemption doivent présenter un certificat d'anglais répondant aux critères suivants (à choix) :

Performance globale - Section Anglaise*

IELTS (Academic)	Duolingo	TOEFL (iBT)	TOEFL (Essentials)	C1 Advanced
7	130	100	10,5	C1 Avancé - Note B

Performance minimale par section

	IELTS (Academic)	Duolingo	TOEFL (iBT)	TOEFL (Essentials)	C1 Advanced
Expression orale	7	130	25	10	C1 Avancé - Note B
Compréhension orale	7	130	25	10	C1 Avancé - Note B

* Les étudiants en entrée directe doivent remplir les trois conditions minimales (globale et par section) pour être éligibles.

Performance globale - Section Française

IELTS (Academic)	Duolingo	TOEFL (iBT)	TOEFL (Essentials)	C1 Advanced
6	110	80	8,5	C1 Avancé - Note C

Les étudiants sont dispensés de présenter un certificat d'anglais s'ils satisfont à l'un des critères ci-dessous :

- Fournir la preuve que pendant les 3 dernières années de vos études secondaires, vous avez étudié dans une école où l'anglais était la langue principale d'enseignement.
- Avoir étudié l'un des programmes d'études suivants en anglais : Baccalauréat international (IB), Baccalauréat français à option internationale (OIB ou BFI), Maturité suisse bilingue, Double-diplôme Academica ou Baccalauréat européen

b. Documents à soumettre

Avant qu'une demande d'exemption puisse être considérée, les candidats doivent soumettre une demande d'admission régulière au programme de Bachelor en complétant le module d'admission en ligne de l'EHL. En outre, les candidats sont tenus de soumettre les **documents supplémentaires suivants** :

a) Exemption basée sur vos qualifications	Copie du diplôme accordant l'exemption s'il est déjà acquis ou votre relevé de notes le plus récent
b) Exemption basée sur l'expérience professionnelle	- Copie des certificats de travail pour chaque employeur - 4 évaluations de l'employeur - une pour chaque secteur (au moins une au moment de la demande)
c) Exemption basée sur les études et l'expérience professionnelle	- Relevé de notes de l'école hôtelière - Preuve d'un stage de 6 mois / expérience professionnelle

Procédure de sélection

Après réception du dossier d'admission complet, les candidats suivront la procédure normale de sélection comme expliqué sur notre [site internet](#). Une première évaluation déterminera si le candidat sera invité à participer à notre processus de sélection.

Suite à votre interview, la Commission d'Admission de l'EHL prendra une décision finale concernant l'admission de l'étudiant à l'EHL, ainsi que sur sa demande d'exemption de l'année préparatoire.

Remarques

L'exemption de l'année préparatoire est attribuée pour l'année complète. Les demandes d'exemptions partielles ne sont pas recevables (par exemple pour le stage).

Le curriculum de l'année préparatoire ainsi que le détail des cours et crédits est disponible en téléchargement sur notre [site internet](#).